

- CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2014 - - COMPTE RENDU -

PRESENTS :

Vincent LEDOUX - Chantal NYS - Rodrigue DESMET - Thérèse-Marie COUVREUR - Patrick BOSSUT - Annick CASTELEIN - Antonio DA SILVA - Anne THOREZ - Michel PETILLON - Natalie CARDON - Thibault TELLIER - Rose-Marie BUCHET - Thierry BUCQUOYE - Jaquelina FONSECA - Laurent WINDELS - Claudine ZAHM - Xavier DUQUESNE - Réjane CASTEL - Franck GILME - Claudia GELINEAU - Dany DELBECQUE - Cathleen COPPIN QUIVRON - Louis COSYN - Claudie RIUS - Mustapha GUIROUS - Alexandra COUSTY - Thierry MITTENAERE - Peggy ROBERT - Jonathan GLIBERT - Patrick VANDAMME - Valérie WILLEMETZ - Eric ZAJDA - Jeannique VANDEWIELE

PROCURATION :

Néant

ABSENT :

Néant

SECRETAIRE :

Louis COSYN

Présentation de l'éphéméride

1.01 Personnel municipal - mise en œuvre de l'indemnité de départ volontaire

Un avis favorable a été émis sur la proposition de mise en œuvre de l'indemnité de départ volontaire.

Délibération adoptée

1.02 Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) - désignation d'un nouveau représentant municipal issu de la liste Roncq Avenir au sein du Conseil d'Administration

A la suite de la démission de Madame Valérie WILLEMETZ de ses fonctions d'administratrice du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S), il convient de procéder à son remplacement. Le groupe Roncq Avenir a proposé la candidature de Monsieur Eric ZAJDA pour siéger en qualité d'Administrateur au sein du C.C.A.S. Un avis favorable a été émis sur le mouvement de représentation.

Délibération adoptée

1.03 Création d'une police municipale - personnel municipal - tableau des effectifs - emplois permanents - actualisation - régimes indemnitaires - ajustement et mise en place

Placée sous l'autorité du Maire, Officier de police judiciaire, la police municipale veillera au bon ordre, à la sécurité et à la salubrité publiques. Le service sera composé d'un Gardien de Police Municipale à temps complet. Le tableau des effectifs des emplois permanents du personnel communal est actualisé.

Un avis favorable a été émis sur le projet de création d'une Police Municipale et sur l'autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention avec la Police Nationale.

Délibération adoptée

1.04 Personnel d'animation - formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (B.A.F.A) / Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (B.A.F.D) - réforme du financement municipal

Les modalités de prise en charge des formations BAFA et BAFD sont revues : ORGANISME DE FORMATION - REGLES DE PRISE EN CHARGE ET MODALITES DE VERSEMENT.

Un avis favorable a été émis.

Délibération adoptée

1.05 Patrimoine municipal - fermeture du bâtiment de l'école Louis Pergaud

La décision de fermer l'école Louis Pergaud à la fin de l'année scolaire 2014/2015 a été validée. La ville laisse aux parents le libre choix de l'inscription de leur(s) enfant(s) à la rentrée prochaine dans l'une des écoles publiques de la commune, avec le respect du regroupement des fratries si nécessaire, et elle s'engage à suivre individuellement les familles qui connaîtraient certaines difficultés en termes d'inscription. Un avis favorable a été émis.

Délibération adoptée

1.06 Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) - Article 55 - Engagement triennal de construction (2014-2015-2016) - Equilibre des typologies - minima de 30 % de logements sociaux de la période écoulée

Un avis favorable a été émis sur l'engagement triennal minimal pour la période 2014/2016, soit 106 logements sociaux dont 32 PLAI minimum et 32 PLS maximum.

Délibération adoptée

1.07 Ravalement des façades - demande de maintien des Déclarations Préalables

Un avis favorable a été émis sur la proposition de solliciter de Lille Métropole Communauté Urbaine l'adoption d'une délibération visant à soumettre le territoire ronquois à la formalité de la Déclaration Préalable pour tous les travaux de ravalement.

Délibération adoptée

1.08 Partenariat municipal avec diverses associations - subventionnement 2014 - 5^{ème} versement

Synthèse du 5^{ème} versement :

ASSOCIATIONS	2014			
	<i>Demande au titre de 2014</i>	<i>1^{er} versement (CM du 17/12/2013)</i>	<i>5^{ème} versement</i>	<i>TOTAL SUBVENTION</i>
JOGGING AVENTURE RONCQUOISE	3 100 €	Néant	1 000 €	1 000 €
ACPG ANCIENS COMBATTANTS	200 €	Néant	200 €	200 €
CHORALE ST ROCH	100 €	Néant	100 €	100 €
TOTAL			1 300 €	1 300 €

Un avis favorable a été émis.

Délibération adoptée

1.09 Don et legs à la ville - don d'une œuvre d'art par Geneviève CLAISSE

L'artiste a exprimé le souhait de faire un don d'une de ses créations à la ville de Roncq dénommée « Echelle synoptique » créée en 2002 - Dimension 100 x 100 cm - Valeur estimée à 20 000 €.

Un avis favorable a été émis sur le principe de ce don en application de l'article L. 2242.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T). L'acceptation vaut classement dans le domaine public mobilier de la ville, avec toutes conséquences de droit, quant à l'inaliénabilité de cette œuvre.

Délibération adoptée

1.10 Indemnité de conseil au comptable public de la commune

Un avis favorable a été émis à l'attribution de l'indemnité de conseil au taux maximum autorisé à Monsieur Jean-Michel LENGLET, Trésorier d'HALLUIN et Comptable de la Ville de Roncq.

Délibération adoptée

1.11 Admission en non-valeur - Exercices 2011 -2012 - 2013 et 2014

DETAIL DES PRODUITS IRRECOUVRABLES

Exercices	Référence des titres	Objet	Montant	Motifs d'irrecouvrabilité
2011	1446	Frais de restauration scolaire	8,54 €	Combinaison infructueuse d'actes
2012	183	Frais de restauration scolaire	38,16 €	Combinaison infructueuse d'actes
2012	62	Frais de restauration scolaire	20,51 €	Combinaison infructueuse d'actes
		TOTAL POUR LE REDEVABLE	67,21 €	
2012	1483	Frais de restauration scolaire	5,16 €	Combinaison infructueuse d'actes
2013	629	Frais de restauration scolaire	5,16 €	Combinaison infructueuse d'actes
		TOTAL POUR LE REDEVABLE	10,32 €	
2013	497	Frais de restauration scolaire	13,14 €	PV perquisition et DR négative
		TOTAL POUR LE REDEVABLE	13,14 €	
2013	1272	Frais de restauration scolaire	21,68 €	Combinaison infructueuse d'actes
		TOTAL POUR LE REDEVABLE	21,68 €	
2014	185	Frais de restauration scolaire	5,72 €	Combinaison infructueuse d'actes
2014	374	Frais de restauration scolaire	5,20 €	Combinaison infructueuse d'actes
2014	521	Frais de restauration scolaire	7,28 €	Combinaison infructueuse d'actes
		TOTAL POUR LE REDEVABLE	18,20 €	
		TOTAL GENERAL	130,55 €	

Un avis favorable a été émis d'admettre en non-valeur ces différents produits irrécouvrables.

Délibération adoptée

1.12 Exercice budgétaire 2014 - décision modificative n°1 - Ajustements de crédits - Section de fonctionnement

Un avis favorable a été émis sur la proposition de décision modificative n° 1 de l'exercice budgétaire en cours qui prévoit des ajustements de crédits au sein des dépenses de la section de fonctionnement répartis de la manière suivante :

011 - Charges à caractère général	+ 72 000 €
012 - Charges de personnel et assimilés	+ 15 000 €
022 - Dépenses imprévues	- 87 000 €
	=====
RESULTAT	0 €

Délibération adoptée

1.13 Débat d'Orientation Budgétaire

Levée de séance à 20 h 30

CM-LR/MV Roncq le 21 novembre 2014